

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SENIORS 2024 PAR EQUIPES

Le 24/02/2024

Règlement de la compétition

Ce règlement est complété par les règlements généraux spécifiques des épreuves par équipes et individuelles, les règlements particuliers de chaque épreuve fédérale.

Les conditions des règlements généraux spécifiques et des règlements particuliers prévalent sur celles du règlement général.

DATES ET LIEUX

Limité à 3 tours cette année

- 1^{er} tour : Jeudi 25 AVRIL 2024 à ROCHEFORT OCEAN
2^{ème} tour : MARDI 14 MAI 2024 à LA PREE - La Rochelle
3^{ème} tour : MARDI 11 JUIN à SAINTES

FORMULE DE JEU et séries :

Simple Stableford brut

Équipes mixtes de 5 joueurs (1) messieurs et/ou dames.

Repères : Rouges pour les Dames, Jaunes pour les messieurs.

Une seule série chez les Dames, une seule série chez les Messieurs

VAINQUEUR ET DEPARTAGE :

Comptent pour le classement, les 4 meilleurs scores bruts de chaque équipe pour chacun des 3 tours.

En cas d'égalité après les 3 tours, les équipes sont départagées par l'addition du 5^{ème} score du premier, du 2^{ème} et du 3^{ème} tour. Si l'égalité persiste, addition des 1^{ers} scores, puis des 2^{èmes}, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION DES EQUIPES :

Épreuve ouverte à l'ensemble des clubs de Charente Maritime, affiliés à la FFGolf.

Plusieurs équipes (3 maxi) par club peuvent être engagées à chaque tour (2). La composition des équipes peut varier entre les 3 tours.

Les clubs d'entreprises (corpo) peuvent constituer ensemble une ou plusieurs équipes (corpo1, corpo2, ...)

ATTENTION : le jour de la compétition, tous les participants devront respecter les règles de sécurité sanitaire édictées par les pouvoirs publics et/ou en vigueur sur le golf hôte.

(1) Membre de l'Association Sportive et membre Abonné d'un Club du département 17, titulaire de la licence FFG 2024 et ayant fourni son certificat médical et/ou son questionnaire de santé confirmant son aptitude à la pratique du Golf en compétition. Et répondant à toutes les conditions sanitaires du moment du tour, imposées par le gouvernement, pour la lutte contre la pandémie du COVID-19 et de ses variants.

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, le 16 juillet 1999, sous le n° 017 300 44 26

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com

cdgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue Nouvelle Aquitaine

(2) Selon le nombre total d'équipes inscrites, par dérogation et sur demande expresse de leur part, une 4^{ème} équipe pourra parfois être acceptée.

COMPOSITION des équipes :

Les équipes doivent être composées de **5 joueurs sans contrainte de cumul d'index**

Exceptionnellement, une équipe de 4 joueurs pourra être acceptée car le score de l'équipe ne porte que sur les 4 meilleurs.

L'Index maximum autorisé est fixé à 36

mais exceptionnellement (par exemple pour compléter une équipe)

les index supérieurs pourront être acceptés mais ramenés à 36

MOYENS de transport :

Conformément aux règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs, les joueurs et cadets éventuels doivent marcher à tout moment pendant le tour. **Ce qui signifie que le jeu en voiturette est interdit.**

... sauf EXCEPTION suivante : tout joueur porteur d'une licence stipulant « Buggy Yes » **ou bien** en l'absence d'une telle licence, un joueur atteint d'une pathologie invalidante permanente reconnue, pourra, par *dérogation spéciale du Comité de l'épreuve et sur demande expresse de son club*, prétendre à jouer en voiturette.

INSCRIPTIONS :

Pour chaque tour, les clubs participants

- adressent **au Club qui reçoit et au Comité Départemental**, par fax ou par mail, **la fiche d'inscription d'équipe(s) -liste des équipiers potentiels-**. Cette fiche doit parvenir au Club et au Comité **au plus tard 3 jours avant la compétition.**

- remettent le jour de l'épreuve, via le joueur du club qui prend le premier départ,

○ **la (ou les) fiche(s) de composition d'équipe** en n'oubliant pas de mentionner le numéro de l'équipe et l'heure de départ retenue pour chaque joueur

○ **le montant de l'inscription est fixé à 100 euros par équipe engagée et par tour.**

le club pourra régler par virement bancaire en utilisant le RIB suivant

Crédit Mutuel				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Banque 15519	Guichet 39093	N° compte 00024725601	Clé 29	Devise EUR
Domiciliation CCM SAINTES				
Identifiant international de compte bancaire				
FR76	IBAN (International Bank Account Number) 1551 9390 9300 0247 2560 129	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A		
Domiciliation CCM SAINTES 1 RUE EUGENE FROMENTIN 17100 SAINTES 05 46 93 62 77			Titulaire du compte (Account Owner) COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE CHARENTE MARITIME 2 RUE DES BOUVREUILS 17200 ROYAN	
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ				



A défaut par chèque (libellé au nom du CDGolf17), à envoyer chez le trésorier : **Thomas CHRYSOSTOME -Trésorier CDGolf17- 7 rue de Saintonge à 17250 PLASSAY**

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, le 16 juillet 1999, sous le n° 017 300 44 26

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com

cdgolf.17

Comité Départemental de Golf de Charente-Maritime

Ligue Nouvelle Aquitaine

ORGANISATION DU JEU :

Avant la compétition

- Le Club qui reçoit, crée dans RMS une compétition « CDGolf17 Seniors tour n° x ».

Puis il y enregistre tous les joueurs potentiels des clubs engagés et imprime les cartes de scores par ordre alphabétique.

- Le Club qui reçoit se charge de placer les repères de départs, de marquer (sommairement) le terrain, de définir les règles locales et la position des drapeaux

-

- La grille des départs est réalisée par le logiciel du CDGolf17.

Les horaires de départ sont ensuite communiqués aux clubs, par le CDGolf17, 2 jours avant la compétition.

A noter et ceci est une information : les joueurs et leurs index ne sont pas connus par le logiciel lors du tirage. Par conséquent un joueur classé 9 peut se retrouver avec un joueur (voire 2 joueurs) classés 24 ou plus.

Les joueurs de chaque équipe partiront dans l'ordre défini par leur capitaine sur la fiche de composition de l'équipe remise au starter au plus tard avant le départ du 1er joueur de l'équipe.

Après la compétition :

- le Club enregistre les cartes et reporte les scores BRUT et NET sur chaque carte. Il imprime les classements individuels en brut et en net (1 série Dames, 1 série Messieurs).

- Le CDGolf17 reporte les scores BRUTS individuels sur le logiciel de gestion de la compétition par équipes puis établit le classement par équipes avant de proclamer les résultats.

Remise des Prix et Prix :

Le CDGolf17 récompensera les meilleurs en BRUT (la 1ère chez les Dames et le 1er chez les Messieurs). Puis les 6 meilleurs en NET (toutes séries -dames et hommes- confondues) de chaque tour. Les prix non distribués le jour de la compétition seront remis à un représentant du Club lors du dernier tour.

A l'issue des 3 tours de la compétition le CDGolf17 remettra le Trophée au représentant du Club classé 1er en BRUT et récompensera les équipiers des Clubs classés 1er, 2ème et 3ème.

Le pot de l'amitié clôturera le championnat (si les conditions sanitaires le permettent).

INDEMNITE d'occupation du terrain :

Les golfs qui reçoivent un tour de notre Championnat ne perçoivent aucun greenfee ce jour-là. C'est là une contribution et un soutien non négligeable que ces golfs apportent à notre Comité Départemental qui les en remercie très chaleureusement.

Cependant, à titre de dédommagement, le CDGolf17 versera aux Clubs organisateurs une indemnité financière par jour d'occupation du terrain d'un montant défini chaque année par la Ligue nouvelle Aquitaine (fixé à 825€ pour 2024).

* * * *

Association loi 1901, déclarée à la Préfecture de La Rochelle, le 16 juillet 1999, sous le n° 017 300 44 26

Siège social : 2, rue des Bouvreuils, 17200 Royan

Tel : 05.46.38.40.90 – Fax : 05 46 02 27 01 – Courriel : cdgolf17@aol.com

REMARQUE : pour éviter tout malentendu

Chaque équipe de club est numérotée de 1 à 3, chaque joueur dans chaque équipe est identifié par une lettre. La grille des départs est établie automatiquement par un logiciel qui place en 1er tous les joueurs «A», puis tous les joueurs «B», puis tous les joueurs «C» et ainsi de suite.

Cette méthode, utilisée depuis des années, ne permet pas de départs «à la carte» d'autant plus que la liste des joueurs n'est pas nominative.

Exemple de grille des départs :

8:30	La Palmyre 1 A	Saintes 1 A	
8:40	Rochefort Océan 1 A	La Rochelle Sud 1 A	
8:50	Montendre 1 A	La Vallade 1 A	La Prée La Rochelle 1 A
9:00	Royan 1 A	Oléron 1 A	La Palmyre 2 A
9:10	Saintes 2 A	Rochefort Océan 2 A	La Rochelle Sud 2 A
9:20	Montendre 2 A	La Vallade 2 A	La Palmyre 3 A
9:30	Saintes 3 A	Rochefort Océan 3 A	La Palmyre 4 A
9:40	Saintes 4 A	La Palmyre 1 B	Rochefort Océan 1 B
9:50	Saintes 1 B	La Rochelle Sud 1 B	Montendre 1 B
10:00	La Vallade 1 B	La Prée La Rochelle 1 B	Royan 1 B
10:10	Oléron 1 B	La Palmyre 2 B	Saintes 2 B
10:20	Rochefort Océan 2 B	La Rochelle Sud 2 B	Montendre 2 B
10:30	La Vallade 2 B	La Palmyre 3 B	Saintes 3 B
10:40	Rochefort Océan 3 B	La Palmyre 4 B	Saintes 4 B
10:50	La Palmyre 1 C	Saintes 1 C	Rochefort Océan 1 C

Etc.

Ainsi quand dans un Club, un équipier demande à jouer «tard», il vaut mieux le positionner sur la fiche de composition d'équipe comme joueur «C» ou «D» ou «E».

Dans l'exemple ci-dessus, les joueurs placés en position «C» ne jouent qu'à compter de 10h50.

Merci d'en informer vos joueurs afin d'éviter aux bénévoles et aux organisateurs des remarques parfois plutôt acerbes.

Merci de votre compréhension et de votre amicale collaboration.

Daniel DESMAREST, président du CDGolf17